

De la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada; demandant la passation d'un acte qui l'autorise à acquérir certaines obligations des lignes qu'elle a prises à bail et à émettre pour cet objet de nouvelles actions-débetures; aussi qui l'autorise à recevoir et aliéner certaines terres dans lesquelles elle a un intérêt, et pour d'autres objets.

De la compagnie du chemin de fer Midland; demandant qu'il soit passé un acte à l'effet de prolonger le délai fixé pour la construction de différentes lignes qui doivent faire partie de son chemin, et à d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer du Sault Ste-Marie d'Ontario; demandant la passation d'un acte à l'effet de déclarer son chemin ouvrage d'intérêt général pour le Canada, et à d'autres fins.

De la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, de la Baie Georgienne et du lac Erié; demandant un acte à l'effet de prolonger le temps dans lequel elle doit achever certaine partie de ses travaux et construire un embranchement allant à Owen-Sound, et à d'autres fins.

De la compagnie de colonisation des méthodistes primitifs (à responsabilité limitée); demandant qu'il soit passé un acte pour l'autoriser à recevoir des actions libérées en échange de terres ou d'autres biens appartenant à la compagnie, et pour d'autres objets.

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer partant d'un point sur la ligne de chemin de fer de la compagnie de houille et de navigation du Nord-Ouest, et aboutissant en Colombie-Britannique;

De l'honorable sir A. T. Galt et autres; demandant à être incorporés comme compagnie pour construire un chemin de fer de Dunmore sur la voie du Pacifique canadien à la frontière des Etats-Unis.

De Robie Uniacke et autres, de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse; demandant à être constitués en corporation sous le nom de la Compagnie de vapeurs d'Halifax et des Indes Occidentales (à responsabilité limitée).

Du T. C. Keefer et autres; demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Société Canadienne des Ingénieurs Civils."

De Samuel M. Brookfield et autres, de la cité d'Halifax; demandant à être incorporés sous le nom de Compagnie d'épargne et de prêt du Canada-Est (à responsabilité limitée).

L'honorable M. Gowan, du comité des ordres permanents et des bills privés, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,
VENDREDI, 22 avril, 1887.

Le comité spécial des ordres permanents et des bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a constaté que la soixante et douzième règle a été observée à l'égard de chacune d'elles :

De Marie Louise Noel, ci-devant de la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, province de Québec, maintenant de la cité de Philadelphie, dans l'Etat de Pensylvanie, un des Etats-Unis d'Amérique, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Robert L. Johnson;